

Le pouvoir de l'humanité

XXXIII^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
9-12 décembre 2019, Genève



FR

33IC/19/12.3
Original : anglais
Pour information

XXXIII^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Genève (Suisse)
9-12 décembre 2019

**Agir maintenant en travaillant ensemble pour prévenir les
épidémies et les pandémies, et y faire face**

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Document établi par la
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Genève, octobre 2019

RÉSUMÉ

Plus de dix ans ont passé depuis que l'engagement a été pris, dans la résolution 1 de la XXX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Conférence internationale) de 2007, « de renforcer les systèmes de santé et d'élaborer des plans nationaux en y faisant participer les Sociétés nationales, et de donner aux volontaires et aux groupes vulnérables la faculté et les moyens nécessaires ». La XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge offre l'occasion de consolider le rôle des composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) face aux risques persistants que posent les maladies infectieuses, tant anciennes que nouvelles.

En conséquence, la résolution proposera des actions concrètes précisant comment le Mouvement peut travailler avec les gouvernements et les communautés en vue d'améliorer la préparation et l'intervention au niveau national face aux épidémies et aux pandémies, et d'appuyer les efforts déployés par les États pour renforcer les capacités essentielles définies dans le Règlement sanitaire international, le cas échéant.

1) INTRODUCTION

Les flambées récentes de maladie à virus Ebola dans différents pays africains, notamment celle qui sévit depuis plus d'un an en République démocratique du Congo – la deuxième plus importante que le monde ait jamais connue – ne sont que quelques-unes des épidémies au potentiel dévastateur de ce début de XXI^e siècle, marqué par au moins quatre autres épidémies majeures, à savoir l'épidémie de syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS), en Arabie saoudite et en République de Corée, les pandémies de grippe H1N1 et H5N1, et la crise du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Outre ces menaces émergentes, nous avons assisté à des épidémies régionales de fièvre jaune, à des flambées continues de choléra, à la persistance de la poliomyélite malgré les efforts mondiaux engagés pour prévenir la transmission de la maladie et à une augmentation considérable de l'incidence de la dengue et de la rougeole. Toutes ces crises viennent nous rappeler, on ne peut plus clairement, la menace que les maladies transmissibles, tant anciennes que nouvelles, font peser sur l'humanité.

2) CONTEXTE

Les épidémies sont souvent un symptôme de faiblesses sous-jacentes dans le système de santé et les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi que de pauvreté et d'inégalités. Non seulement elles provoquent des maladies et des décès, mais elles peuvent également avoir une incidence sur la stabilité et l'économie des communautés touchées. L'amélioration de l'intervention face à une épidémie est donc globalement axée sur le renforcement de la résilience et des capacités à tous les niveaux, notamment au sein des communautés, des Sociétés nationales, des gouvernements et du dispositif humanitaire. La résolution cible délibérément les activités et les actions dans le cadre desquelles le Mouvement apporte une valeur ajoutée particulière aux capacités existantes, et met donc fortement l'accent sur les approches communautaires et la localisation de la réponse. Le Mouvement dispose de capacités considérables qui peuvent lui permettre de contribuer à la santé et à la stabilité individuelles, communautaires, nationales, régionales et mondiales, au travers d'initiatives efficaces de prévention et de lutte contre les épidémies.

3) ANALYSE/PROGRÈS RÉALISÉS

Le Mouvement a une longue et vaste expérience en matière de prévention et de lutte contre les épidémies. Chaque année, les Sociétés nationales du monde entier s'emploient à mobiliser les communautés, à prendre les malades en charge et à protéger les personnes vulnérables contre une grande variété d'agents infectieux. Souvent, les volontaires des Sociétés nationales

se trouvent au cœur d'interventions multilatérales, coopérant et coordonnant leur action avec des gouvernements et des institutions des Nations Unies afin de mobiliser la population locale et de se faire accepter par elle. Par exemple, plus de 1 000 volontaires fournissent actuellement des services vitaux de première ligne aux communautés les plus touchées par l'épidémie de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo, et beaucoup d'autres encore sont actifs dans les pays voisins à risque. Leurs efforts sont largement reconnus comme essentiels à la conduite au niveau communautaire d'activités vitales décisives – telles que les inhumations sûres et dignes –, qui permettent aux communautés de participer de façon significative aux interventions de lutte contre l'épidémie. Cependant, les crises telles que celle de l'Ebola révèlent également les faiblesses à la fois internes et externes des systèmes sanitaire et humanitaire, s'agissant de la capacité de détecter les épidémies de maladies infectieuses, d'y faire face et de les maîtriser. Elles mettent également en lumière les difficultés particulières liées à la mise en œuvre d'opérations dans des environnements complexes tels que les crises prolongées. La crise de l'Ebola est un appel à agir pour améliorer notre préparation et notre action face à la menace grandissante d'épidémies de grande ampleur.

Comme suite à la crise de l'Ebola de 2015, le secrétaire des Nations Unies a convoqué un Groupe de haut niveau sur l'action mondiale face aux crises sanitaires. Le Groupe a constaté « que l'on sous-estime généralement le risque élevé de crise sanitaire majeure et que le monde n'est ni assez préparé ni apte à y faire face. Les épidémies à venir pourraient dépasser de loin en ampleur la poussée épidémique de l'Afrique de l'Ouest et avoir de plus funestes conséquences ». Il est allé plus loin en reconnaissant que « malgré cette sérieuse menace, le monde est scandaleusement mal préparé à faire face à toutes épidémies ». Le Règlement sanitaire international (RSI), un instrument négocié à l'échelle mondiale en 2005 pour organiser l'alerte précoce et l'intervention rapide en présence de pandémies, impose à tous les États parties à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de se doter des 13 capacités essentielles considérées comme les capacités minimales requises pour mettre en œuvre efficacement le RSI. Des progrès ont certes été enregistrés au niveau mondial dans le renforcement des capacités essentielles définies dans le RSI, mais en 2018, les 189 États parties ayant fourni des comptes rendus ont collectivement atteint en moyenne 60 % des capacités minimales, ce qui témoigne de la nécessité de poursuivre les investissements et les efforts déployés pour renforcer les capacités de prévention, de détection, d'intervention et de relèvement face aux épidémiesⁱ.

Ces conclusions et les enseignements tirés au niveau organisationnel ont amené de nombreuses institutions, dont l'OMS et diverses agences gouvernementales de santé publique, à entreprendre une transformation profonde afin d'être capables de remplir leur mandat, de détecter les épidémies et d'y faire face de façon plus efficace. En dépit de ces importants changements et investissements, on relève toujours des lacunes manifestes sur le plan des capacités de prévention et d'intervention au niveau communautaire.

Si les communautés sont mobilisées et disposent des moyens nécessaires, elles peuvent jouer un rôle de premier plan dans la préparation aux épidémies, leur détection et les interventions. Cela nécessite un engagement immédiat et à long terme à investir dans les capacités au niveau communautaire, tout en renforçant la confiance et la compréhension des travailleurs de première ligne au sein des communautés, tels que les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les communautés doivent participer activement à tous les aspects de la préparation aux épidémies et des interventions, non seulement parce qu'elles en sont les premières victimes, mais aussi parce qu'elles apportent des perspectives et des capacités uniques, qui sont essentielles à la prévention et à l'intervention en cas d'épidémie, à l'échelle des individus et des familles au sein des communautés. La mobilisation effective et continue des communautés est cruciale pour permettre aux systèmes de santé et aux mécanismes mondiaux de lutte contre les épidémies de déployer des interventions rapides, efficaces et acceptables.

Reconnaître le risque que posent les épidémies constitue un important pas en avant qui doit à présent se traduire par des progrès soutenus en vue d'une amélioration des capacités. Le Mouvement est particulièrement bien placé pour appuyer cette amélioration des capacités en renforçant ses capacités de détecter les menaces locales et d'y répondre, ainsi que ses capacités de déploiement rapide face aux crises régionales et mondiales, conformément aux principes humanitaires fondamentaux et à l'impératif de sauver des vies et d'améliorer la santé et la résilience.

4) CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS (VOIE À SUIVRE)

Cette résolution vise à aider les composantes du Mouvement à mettre en œuvre une approche structurée, globale, prévisible et coordonnée de la prévention et de la détection des épidémies, et de l'intervention et du relèvement en cas d'épidémie, en coopération étroite avec les États et d'autres partenaires. La résolution facilitera la mise au point d'une vision, d'une approche et d'un engagement collectifs, dans les pays et au-delà des frontières, à optimiser les effets de tous les investissements engagés dans la maîtrise des épidémies et à assurer le succès des activités de détection, de contrôle et d'intervention, pour, en fin de compte, sauver des vies et renforcer la résilience sanitaire des communautés les plus vulnérables.

ⁱ <https://www.who.int/gho/ihr/en/>